

# La Mottaz laissé à l'abandon ?



Depuis 2008, aucun enfant Castelvirois n'a pu séjourner dans ce chalet.

Fermé depuis 2008, le chalet de Megève, La Mottaz, est en vente depuis avril 2009 pour un montant s'approchant des 7 millions d'euros. A ce jour, il n'a toujours pas trouvé d'acquéreur. Une situation qui interpelle l'opposition qui, depuis le début, déplore cette séparation. En effet, appartenant depuis 35 ans à la ville, il était une destination phare pour les jeunes

partant en colonies de vacances. « La fermeture de La Mottaz est une grande perte pour les jeunes Castelvirois. Et une grande tristesse pour tous ceux qui ont eu la chance de séjourner là-bas », commentait en 2010 Jean-Marie Vilain, président du groupe Ainsi-va-la-ville.

Les raisons de cette vente : des travaux de réhabilitation s'élevant à près de 2 500 000 €. « Il a fallu faire un choix entre investir dans

cette réfection et ou s'engager dans d'autres projets tels que les travaux de rénovation qui sont en cours dans le quartier du Coteaux de l'Orge ou dans les écoles de la ville », explique la maire, Simone Mathieu.

N'ayant obtenu aucune réponse de la part de la majorité au sujet de la vente, Jérôme Béranger, d'Ainsi-va-la-ville, s'est rendu il y a quelques jours sur place. « Aucun

entretien n'est assuré à part la tonte du jardin. Le chalet tout entier se dégrade. Situé à 1 300 m d'altitude, il est sujet aux nombreuses intempéries. Si rien n'est fait dès aujourd'hui, les travaux de réhabilitation ne vont cesser de croître », pointe-t-il du doigt.

## 6 000 € annuels d'économies

« Faux, rétorque l'édile. Tout d'abord parce que le site étant protégé, il n'a pas pu se rendre à l'intérieur et voir vraiment dans quel état se trouve le bâtiment. De plus, l'employé sur place veille dessus, met le chauffage, ouvre et ferme les volets... Le chalet n'est pas laissé à l'abandon. Des négociations sont en cours, c'est un sujet que l'on ne peut pas négliger. Nous discutons avec les candidats et ne désespérons pas d'y arriver. »

Sa fermeture a pourtant permis d'économiser également les 6 000 € déboursés chaque année pour son fonctionnement. Une épargne qui a permis d'agrandir la salle, de refaire les douches et les sanitaires ainsi que de mettre aux normes les dortoirs du deuxième lieu de vacances proposé par la mairie, à La Barre-de-Monts (85). Un choix de destination jugé trop restreint par l'opposition. « Quand une seule destination est proposée, il ne s'agit plus de choix », martelait Jean-Marie Vilain. « Il n'y a plus aucune classe transportée au ski proposée aux Castelvirois, c'est vraiment regrettable. Pour le rentabiliser, on aurait pu se tourner vers d'autres communes comme celles de Grigny ou de Juvisy-sur-Orge mais aussi des villes plus éloignées. L'essentiel aurait été de permettre aux jeunes de pouvoir profiter pendant leurs vacances d'un site hors du commun », conclut Jérôme Béranger.